



Le Conseil Municipal se réunira à la **salle de réunion (Ancienne salle de garderie)**

Le mercredi 30 septembre à 18h00

Je vous remercie donc de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 01 septembre 2026

I : FINANCES LOCALES

I-1 : Révision des prix de location de la salle des fêtes

I-2 : Remboursement factures SIRTOM- Locataire et Commerce

II : GESTION DU PERSONNEL

II-1 : Fermeture de postes

II-2 : Mise à jour du tableau des effectifs

III : DOMAINE ET PATRIMOINE

III-1 : Modification des durées et des tarifs des concessions du cimetière et du columbarium.

III-2 : Désignation des référents forêt-bois

A PEYRIGNAC

Le 25 septembre 2026

Le Maire



Philippe COLLAS